

**PAC 2023-2027 – Coefficients de conversion et de pondération pour les infrastructures agro-écologiques (IAE)**

Type d'infrastructures agro-écologiques (IAE) et terres en jachères	Coefficient de conversion ml ou arbre/m2	Coefficient de pondération (pour l'évaluation de la part minimale)
Haies	5	4
Alignements d'arbres	5	2
Arbres isolés	20	1,5
Bosquets	S.O.	1,5
Mares	S.O.	1,5
Fossés non maçonnés	5	2
Bordures non productives	6	1,5
Jachères	S.O.	1
Jachères mellifères	S.O.	1,5
Murs traditionnels	1	1
Cultures fixant l'azote	1	1
Cultures dérobées	S.O.	0,3